

édité par les communistes  
du 10<sup>ème</sup> arrondissement  
57 rue des Vinaigriers  
75010 Paris  
tél: 01 48 24 11 88  
fax: 01 48 24 11 83  
mail: pcfparis10@gmail.com

# à Paris<sup>e</sup>

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2014

## LA POLITIQUE DE LA VILLE AMPUTÉE : la bataille continue pour refuser le désengagement de l'État



*les associations, les centres sociaux de l'arrondissement doivent conserver les moyens pour poursuivre leurs actions favorisant l'intégration et le vivre ensemble*

### LA POLITIQUE CONDUITE PAR MANUEL VALLS est une voie sans issue

La rentrée a été l'occasion d'une clarification brutale. Toute critique, aussi timide soit-elle, de la ligne libérale du gouvernement est sanctionnée par un limogeage. Le Premier ministre a fait sien le programme du MEDEF, à l'opposé des engagements de 2012. Tous ceux et toutes celles qui ont voté contre la politique de Sarkozy se sentent légitimement trahis. La politique du gouvernement est largement minoritaire à gauche. Un des buts de ces manœuvres est de créer le désarroi, pour empêcher toute riposte. C'est pourquoi le PCF propose à toutes celles et à tous ceux qui refusent cette politique d'austérité de se retrouver autour d'un programme et d'actions concrètes de solidarité. Le temps est venu de passer à la construction commune de solutions pour un nouveau cap pour la France.

**Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF 10**

La réforme gouvernementale en cours prévoit que les zones pouvant bénéficier des subventions de la politique de la ville soient réduites de plus des  $\frac{3}{4}$  dans le 10<sup>ème</sup>. Pourtant, depuis plusieurs années, de nombreuses associations de l'arrondissement ont bénéficié de financements pour mener des projets de lutte contre la pauvreté, pour l'apprentissage de la langue, pour l'accès aux droits fondamentaux...

Ce sont des services utiles aux populations qui risquent de disparaître. Le travail accompli depuis 30 ans avec les habitants et les associations qui a permis de construire les conditions du vivre ensemble est remis en cause !

Depuis plusieurs mois, les associations du 10<sup>ème</sup> se mobilisent pour refuser le désengagement de l'État envers les quartiers populaires. Les premiers résultats sont encourageants. Didier Le Reste a présenté le 30 juin dernier un vœu pour la sauvegarde de la politique de la ville. Il a été adopté à l'unanimité du conseil d'arrondissement. Il en a été de même au Conseil de Paris de juillet 2014.

Côté gouvernemental, de premiers engagements ont été pris : maintien du nombre d'emplois d'adultes-relais et maintien des moyens de la politique de la ville pour 2015-2017.

Des États généraux de la politique de la ville à Paris devraient être organisés prochainement. Une opportunité pour dépasser le manque de transparence de cette réforme et de faire évoluer le projet initial. La voix des associations, des travailleurs des équipes de développement local, mais surtout des habitants, doit être entendue.

Les élus communistes sont partie prenante des ces États généraux pour exiger entre autres la pérennité des financements. Les associations doivent pouvoir envisager sereinement l'avenir afin de continuer le travail réalisé au bénéfice de tous les habitants du 10<sup>ème</sup>. Paris peut et doit demeurer une ville forte de sa diversité. Cela nécessite de poursuivre et développer une politique de la ville résolument ambitieuse.

## la mobilisation s'impose

La ville de Paris n'échappe pas aux politiques d'austérité impulsées par un gouvernement de plus en plus libéral. Les nouvelles contraintes budgétaires viennent s'ajouter aux transferts de charges non compensés. De ce fait, la construction du budget de la ville pour 2015 s'avère plus difficile que prévu.

Sur injonction de l'État, les collectivités locales devront participer à la réduction du déficit public à hauteur de 11 milliards d'euros sur les 3 prochaines années, ce qui se traduira pour Paris par une diminution annuelle d'environ 200 millions d'euros de sa dotation globale de fonctionnement.

En plus des baisses de dotations, la ville de Paris devra assumer un effort de 60 millions d'euros supplémentaires, au titre de la solidarité régionale (péréquation), représentant pour 2015 une participation totale de 440 millions d'euros.

La proposition d'augmenter la taxe de séjour dans les hôtels (4 et 5 étoiles) et les palaces, qui pourrait rapporter près de 60 millions d'euros par an dans les caisses de la ville, n'a pour l'instant pas été validée par le gouvernement.

La municipalité parisienne a donc engagé sur ces enjeux un bras de fer avec le gouvernement.

Dans ce contexte, les élus communistes sont à l'offensive pour arracher des recettes nouvelles afin de préserver la capacité de la ville à agir pour répondre aux besoins des Parisiens.

Lors de la séance du Conseil de Paris de juillet 2014, le groupe communiste/Front de gauche a revendiqué l'organisation d'Assises de la fiscalité locale afin d'identifier les pistes de réformes envisageables et de proposer des mesures permettant de dégager des rentrées nouvelles.

Combattant l'austérité, les élus PCF/Front de gauche souhaitent contribuer à l'élaboration du budget 2015 avec les citoyens, à partir de leurs besoins et propositions.

### LES RECETTES SUPPLÉMENTAIRES PROPOSÉES PAR LES COMMUNISTES

- une taxe additionnelle sur les logements vacants (Paris en compte plus de 100 000),
- une taxe sur les résidences secondaires au nombre de 90 000 à Paris,
- une revalorisation de la taxe sur les friches commerciales visant à inciter la transformation de bureaux en logements,
- une taxe sur les bureaux vacants : près d'un million de mètres carrés de bureaux ne sont pas utilisés aujourd'hui à Paris (proposition déjà adoptée en juillet par le Conseil de Paris),
- une augmentation du taux des droits de mutation (droits dus par l'acquéreur lors d'une transaction immobilière) ; Paris est l'un des derniers départements à ne pas avoir encore voté la hausse de cette taxe qui pourrait rapporter 150 millions d'euros supplémentaires à la ville de Paris.

## vente solidaire de fruits et légumes

À l'initiative du PCF et du syndicat agricole MODEF, s'est déroulée le 21 août dernier une vente de fruits et légumes à prix coûtant. Une trentaine de points de vente ont été organisés en Île-de-France, dont un à la Bastille. 50 tonnes de fruits et légumes ont été proposées à un prix intéressant pour les consommateurs et rémunérateur pour les producteurs.

L'objectif était de dénoncer les pratiques de la grande distribution qui achète aux producteurs à des prix souvent inférieurs

aux coûts de production et qui revend aux particuliers avec des marges abusives.

En effet, pour faire pression sur les producteurs, la grande distribution fait massivement appel à des importations, à très bas prix, de fruits et légumes produits de façon intensive avec de multiples traitements en pesticides (souvent interdits en France) et par des salariés sous-payés, souvent non-déclarés. Une concurrence déloyale qui fait qu'aujourd'hui 6 fruits et légumes sur 10 sont importés, alors que notre pays était

autosuffisant il y a quelques décennies à peine. Cette course à la recherche des prix les plus bas entraîne chaque année la disparition de 3 000 à 4 000 petites exploitations agricoles. Des pratiques catastrophiques pour l'emploi et pour l'environnement.

À cette occasion, le PCF a rappelé son engagement pour une alimentation saine, de qualité, relocalisée, accessible à tous et pour un encadrement des marges de la grande distribution.

Les communistes parisiens ont fait signer une pétition en faveur de la création de halles alimentaires de proximité qui favoriseraient la vente directe de produits locaux dans la capitale, sans intermédiaires.

Une proposition qui sera portée au Conseil de Paris à la rentrée.

la vente solidaire de fruits et légumes à la Bastille était assurée par des militants du PCF et du MODEF ; les communistes du 10e et leurs élus étaient présents et ont fait signer une pétition en faveur de la création de halles alimentaires



### le site PCF 10



Un nouveau site de la section PCF du 10ème : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications À Paris 10,

les comptes rendus des conseils d'arrondissement [www.pcfparis10.fr](http://www.pcfparis10.fr)

## la « lutte exemplaire » des travailleurs sans-papiers se poursuit

La lutte dans les salons d'onglerie et de coiffure de Château d'Eau, entamée au mois de février 2014, se poursuit.

Depuis juillet, le 57 boulevard de Strasbourg est de nouveau occupé : après avoir accepté d'établir des contrats de travail, de payer les salaires et de remplir les demandes de régularisation, le patron a déposé le bilan, sans avertir aucun salarié.

Lorsqu'ils l'ont appris, les travailleurs, soutenus par la CGT et le PCF, ont décidé de reprendre l'occupation. Ils ont également déposé plainte contre X pour traite d'êtres humains. Le système qui existe à Château d'Eau, consistant à engager des personnes sans papiers, à ne pas leur établir de contrat de travail, à les payer une misère et cesser de les payer une fois que l'on veut s'en débarrasser, n'a que trop duré.

Ce système est non seulement moralement indéfendable, mais aussi économiquement non viable, faisant perdre de l'argent à l'État (aucune cotisation sociale n'étant versée).

Deux conférences de presse se sont tenues début septembre. Didier Le Reste, conseiller de Paris, et Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, ont apporté leur soutien aux grévistes. Ce dernier a adressé un message de solidarité à ces travailleurs, dont « la lutte est un exemple de courage et de solidarité ». Didier Le Reste, dans un communiqué de presse, demande « que la préfecture protège ces salariés qui se sont exposés après avoir dénoncé un système mafieux, notamment en leur octroyant des titres de séjour ». L'élus souligne également que le combat pour les travailleurs sans papiers est le combat de tous les travailleurs : « tant qu'il existera des travailleurs sans-papiers, taillables et corvéables à



rassemblement devant le 57 bd de Strasbourg, à l'occasion de la conférence de presse organisée le 6 septembre par la CGT intervention de soutien du secrétaire de la fédération du PCF de Paris, aux côtés des élus communistes du 10e

merci, le patronat en profitera pour baisser les conditions de travail de tous». La Mairie du 10e a, quant à elle, soutenu la grève et le dépôt de plainte de la CGT et des travailleurs.

Le PCF prend, depuis le début, toute sa part dans cette lutte. Les élu-e-s communistes de l'arrondissement ont déposé un vœu en conseil d'arrondissement le 15 septembre. La bataille continue !

## TRAVAIL DU DIMANCHE

### le gouvernement favorable à l'extension

Pour éviter le débat au Parlement, le gouvernement Valls a envisagé de recourir à des ordonnances pour faire adopter en force le projet de loi sur la « croissance ». Un projet qui prévoit, entre autre, une extension du travail le dimanche. La banalisation du travail dominical est une demande récurrente du patronat qui prétend ainsi redynamiser la croissance et relancer la consommation. Non, ce qui freine l'économie, c'est le recul du pouvoir d'achat. En effet, le patronat, animé par son obsession de baisser encore le « coût » du travail, cible en priorité les salariés les plus précaires, contraints d'accepter des conditions au rabais. En réalité, c'est surtout le moyen pour les grands groupes de la distribution de capter le chiffre d'affaires des petits commerces dont la disparition progressive entraîne des milliers de suppressions d'emplois que l'ouverture du dimanche ne peut qu'accélérer.

À l'occasion des dernières élections municipales, les communistes parisiens ont mené le débat contre l'extension du travail dominical à Paris. Dans le 10e, ils ont organisé un rassemblement en mars dernier pour protester contre l'ouverture, toute la journée du dimanche, d'un magasin de la rue de Paradis. Aujourd'hui, ils appellent à se mobiliser contre la volonté du gouvernement Valls d'imposer une nouvelle extension du travail dominical dans la capitale.



à l'initiative des communistes, rassemblement le dimanche 2 mars dernier pour protester contre l'ouverture du dimanche que les grands groupes de distribution souhaitent généraliser, en présence des candidats de la liste « Le 10e qui ose », conduite par Rémi Féraud

## ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

### mise en place du système de cotation dans le 10ème

Jusqu'à présent, pour proposer aux bailleurs sociaux les candidats à un logement social, une commission, composée d'élus de la majorité et de l'opposition ainsi que de représentants d'associations et de centres sociaux, faisait une première sélection à partir d'une demi-douzaine de dossiers parmi les plus urgents, correspondant aux caractéristiques du logement (niveau de revenu en fonction du type de logement social, nombre de personnes en fonction de la surface, handicap...).

C'est pour améliorer cette présélection que le 10ème arrondissement s'est porté volontaire pour être parmi les premiers arrondissements à mettre en place le système de cotation.

Chaque dossier de logement recevra automatiquement un nombre de points, en fonction de la situation actuelle\* du demandeur (sur justificatifs) et de l'ancienneté de la demande.

D'après Dante Bassino, adjoint PCF en charge du Logement dans le 10ème, « non seulement cela assurera à chacun un traitement équitable et totalement transparent, mais cela devrait aider à répondre aux demandeurs pour savoir comment est classé leur dossier par rapport aux autres ». La commission d'attribution examinera si le classement proposé automatiquement est bien justifié et continuera de faire les propositions d'attribution aux bailleurs.

Afin de garantir la transparence, le 10è arrondissement s'est porté volontaire pour mettre en œuvre ce nouveau fonctionnement avant sa généralisation à l'ensemble des arrondissements, au cours du premier trimestre 2015.

\* risque d'expulsion, taux d'effort pour payer le loyer, reste à vivre, nombre de personnes/surface, situation personnelle (regroupement d'une famille, séparation, handicap, problème de santé), lien avec Paris

# RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

## en faire la priorité du projet de loi sur la transition énergétique

Le PCF a fait part de son désaccord sur les principales orientations du projet de loi présenté en juillet dernier. Il n'intègre pas l'urgence de la réduction massive de gaz à effet de serre (GES), rappelée dans le récent rapport du GIEC et qui nécessite une diminution impérative des combustibles fossiles. Concernant la réduction de notre consommation d'énergie, il ne prend pas suffisamment en compte le fait que la population de la France sera portée à 70 millions d'habitants en 2050.

De plus, les légères baisses de consommation observées ne sont que les conséquences de la crise sur l'activité économique et l'augmentation de la précarité énergétique qui frappe 8 millions de nos concitoyens.

La loi évoque le problème des transports (qui utilisent 44 % d'énergies fossiles) uniquement à travers le développement de la voiture électrique et des bornes de

recharge. Mais aucun développement du transport collectif n'est programmé ! À Paris, cela pourrait se traduire par la remise en service de la petite ceinture qui permettrait de transporter des marchandises, ainsi que le développement du transport fluvial.

Concernant le transport ferroviaire, aucune remise en cause de la libéralisation, alors qu'elle a réduit le nombre de tonnes de fret transportées par rail de plus de la moitié en 10 ans. Sur ce point, le gouvernement persiste dans son erreur et veut poursuivre, à marche forcée, la privatisation du transport des voyageurs.

Concernant le bâtiment, le plus gros secteur consommateur d'énergie, des économies d'énergie sont possibles. Mais l'obligation d'isolation des bâtiments (30 millions de logements) doit s'accompagner de soutiens financiers beaucoup

plus incitatifs, en particulier pour les ménages moins favorisés, et nécessite la création d'une filière professionnelle de haut niveau.

Enfin, le projet inscrit dans la loi l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques, permettant ainsi de brader notre parc de barrages aux grands groupes énergétiques privés.

Un projet d'autant plus inacceptable que l'on a pu mesurer les conséquences des politiques de déréglementation et d'ouverture au privé menées dans tous les secteurs depuis deux décennies. Elles ont toujours entraîné une dégradation du service et une augmentation des tarifs.

Lors du débat parlementaire, les communistes vont défendre une autre orientation de cette loi en réaffirmant la place du secteur public dans l'énergie et proposeront de nombreux amendements.

### ENCADREMENT DES LOYERS

#### nécessaire mais pas suffisant

Paris pourrait être la seule ville à bénéficier de la partie de la loi ALUR concernant l'encadrement des loyers. Son mécanisme : un loyer de référence (au m<sup>2</sup>) va être fixé en fonction du quartier et du type de logement. Le propriétaire ne pourra alors pas dépasser le plafond, c'est-à-dire le loyer de référence, de plus de 20%.

« C'est un petit progrès qui évitera les abus les plus importants. Il n'est pas rare de constater des loyers jusqu'à 60 €/m<sup>2</sup> dans l'arrondissement pour les très petites surfaces. C'est véritablement du vol et cela sera désormais condamnable par la loi » commente Dante Bassino, adjoint PCF au Logement dans le 10<sup>ème</sup>.

Mais il poursuit : « Les montants que fixera l'Observatoire des loyers devraient limiter les loyers aux environs de 30 € du m<sup>2</sup>, ce qui reste démesuré au regard des ressources des familles. Il faudra des mesures plus fortes par la suite pour retrouver un niveau acceptable. Par ailleurs, trop de logements restent vacants, aggravant la pénurie et faisant grimper les prix. Je pense que la question de la réquisition de ces logements doit être mise sur la table ».

De nombreuses autres villes, en particulier celles dirigées par des maires communistes en banlieue parisienne, réclament également que cette partie de la loi ALUR s'applique aussi sur leur territoire. Manuel Valls voudrait les en priver, jugeant sans doute la mesure trop de gauche, malgré sa portée limitée...

## PALESTINE : poursuivre la mobilisation pour une paix juste et durable



Les mois de juillet et août ont connu une nouvelle intervention militaire massive israélienne sur la bande de Gaza, un territoire marqué par une très forte densité de population, soumis à un blocus occasionnant des conditions de vie intolérables. La brutalité de cette intervention, qui a entraîné la mort de 2 200 Palestiniens et fait plus de 10 000 blessés (dont plus de 80 % de civils), a suscité un vaste mouvement de protestation dans le monde.

En France, plusieurs manifestations ont été organisées pour exiger la fin de l'agression israélienne et du blocus de Gaza, ainsi que la reconnaissance du droit à un État souverain pour le peuple palestinien. Les communistes, particulièrement présents dans chacune de ces initiatives, ont vigoureusement dénoncé François Hollande qui a légitimé l'intervention de l'État israélien et refusé de prendre les moindres sanctions.

L'importance de ces mouvements de protestation à travers le monde a pesé pour contraindre les dirigeants israéliens à accepter un cessez le feu. Pourtant, au lendemain de cet accord, le gouvernement israélien a décidé de poursuivre sa politique de colonisation en annexant 400 hectares de terres en Cisjordanie. Une décision qui remet de l'huile sur le feu et qui vise à ruiner les chances d'aboutir à une paix durable. Une nouvelle manifestation est prévue prochainement à Paris.